L'INDICE AXÉ SUR LES POPULATIONS DE LA BASE :

Les voix des populations de la base informent les politiques et les pratiques en Afrique

The Grassroots Focus Index

Grassroots voices informing policy and practice in Africa

L'Indice axé sur les populations de la base : les voix des populations de la base informent les politiques et les pratiques en Afrique

© African Monitor

Révision : Alafrench c.c.

Ce rapport peut directement être téléchargé à partir de notre site à l'adresse suivante www.africanmonitor.org ou commandé gratuitement en nous contactant à l'adresse suivante info@africanmonitor.org

African Monitor Trust
Enregistrement : Acte de fiducie n° IT3633/2006
Organisation à but non lucratif n° 067-760-NPO
Etablissement reconnu d'utilité publiqe n° 930023184

Adresse : 1st Floor Tokai-on-Main Office Complex, 5 Main Road
Tokai 7945, Le Cap, Afrique du Sud

Adresse postale : PostNet Suite 63, Private Bag x12
Tokai 7966, Le Cap, Afrique du Sud

Numéro de téléphone : +27 21 713 2802
Numéro de télécopie : +27 21 712 1082

Email : info@africanmonitor.org
(pour toutes demandes d'informations et commandes)

change@africanmonitor.org
(pour les forums de discussion, les commentaires sur le travail d'African Monitor et la soumission de points de vue sur des questions de développement)

REMERCIEMENTS

African Monitor remercie sincèrement les différentes institutions et personnes qui ont apporté leur soutien au développement de l'Indice axé sur les populations de la base à différentes périodes.

Notre gratitude et notre appréciation s'étendent également aux communautés suivantes qui ont pris part à l'étude pilote de l'Indice de développement des populations de la base (IPB) : Akonolinga et Fundong (Cameroun), Ijesamodu Ekiti et Sakwaya (Nigeria), Ganyesa et Motshabi (Afrique du Sud). Ces communautés ont ouvert leurs portes à nos chercheurs afin de partager avec eux leurs réalités, leurs connaissances et leurs aspirations. Nous remercions également tout particulièrement les dirigeants (à la fois traditionnels et politiques) de ces communautés pour avoir donné accès à l'équipe d'African Monitor et s'être engagés.

Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance envers les institutions de direction comme telles que le ministère de l'Economie et le *Centre for Health Systems Research and Development* de l'Université du Free State (UFS), à Bloemfontein, en Afrique du Sud, dirigé par le Professeur Frikkie le Booysen, ainsi qu'au *Centre for Econometric and Allied Research* (CEAR) de l'Université d'Ibadan, à Ibadan, au Nigeria, dirigé par le Professeur Samuel Olofin.

Le Groupe de conseil technique (GCT) de l'IPB a apporté des conseils techniques et généraux d'une valeur inestimable au projet. Nous les remercions pour leur précieuse contribution et leur soutien désintéressé à African Monitor et à sa vision. Les membres du GTC sont le D^{r} Kasirim Nwuke (UNECA), le Professeur Olusanya Ajaikeye (AERC), le D^{r} Dimitri Sanga (UNECA), le Professeur Julian May (Université du KwaZulu-Natal), M. Maurice Mubila (Banque africaine de développement), le D^{r} Sam Nyambi (membre du Comité d'African Monitor) et le D^{r} Alioune Sall (membre du Comité d'African Monitor).

Les recommandations générales fournies quant à la conceptualisation et l'exécution de l'IPB ainsi que la direction éditoriale de sa publication ont été dirigées par la Directrice d'African Monitor, Namhla-Mniki Mangaliso. Masiiwa Rusare a coordonné les travaux de l'IPB, avec le soutien des membres du personnel d'AM, Yared Teka Tsegay et Tsungai Elina Macheka. Nous souhaitons également étendre notre gratitude aux anciens membres du personnel d'AM qui ont contribué, à différentes périodes, aux travaux de l'IPB, M. Warren Nyamugasira (ancien Directeur général d'AM) et M. Mwiza Mkandawire (ancien coordinateur IPB d'AM).

Nous sommes particulièrement reconnaissants envers le soutien généreux de la Fondation Bill and Melinda Gates, du DFID, et de la Banque de développement de l'Afrique australe.

Nous souhaitons également remercier le Président et fondateur d'AM, l'Archevêque Njongo Ndungane, le Conseil d'administration, et tous les autres membres du personnel d'AM pour le soutien qu'ils nous ont apporté.

Table des matières

INTRODUCTION 5

1. CONCEPTUALISATION DU DEVELOPPEMENT DES POPULATIONS DE LA BASE .. 7

1.1 Problèmes de définition : qui sont les populations de la base et pourquoi sont-elles importantes ? 7

1.2 Cadre de travail conceptuel de l'indice de développement des populations de la base 8

2. METHODOLOGIE 12

2.1 Sélection des pays et communautés pilotes 12

2.2 Processus et instruments de recherche 13

2.3 Calcul de l'IPB 14

2.4 Rigueur de recherche 15

3. RESULTATS PILOTES ET MESSAGES CLES 16

3.1 Indice de responsabilité du gouvernement/bailleur 18

3.2. Indice de mobilisation des ressources 25

3.3 Indice d'influence des populations de la base 28

LIMITES DE L'ÉTUDE 32

CONCLUSION 33

BIBLIOGRAPHIE 35

Annexe 1 : Dimensions de l'IPB, composantes et indicateurs 37

Annexe 2 : Calcul de l'IPB en utilisant uniquement les réponses de la base 40

Annexe 3 : Calcul de l'IPB en utilisant uniquement les réponses des acteurs du développement 42

Annexe 4 : Calcul de l'IPB en utilisant les réponses des populations de la base et des acteurs du développement local 44

INTRODUCTION[1]

De nombreux efforts ont été réalisés par diverses parties prenantes (gouvernements nationaux, institutions de développement, bailleurs, secteur privé, etc.) pour le développement de l'Afrique et ses pauvres. Les cadres de développement de grande envergure allant du Plan d'action de Lagos, des programmes d'ajustement structurel et des documents de stratégie de réduction de la pauvreté aux Objectifs du Millénaire pour le développement, ont tous pour objectif de fournir des cadres dans lesquels le développement de l'Afrique peut être réalisé. En dépit de ces efforts, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté, tout comme les inégalités. Le fait que les politiques soient décidées par les dirigeants et imposées à la base est le point commun de toutes les tentatives actuelles visant à accélérer le développement de l'Afrique. Les acteurs du développement traitent largement les communautés de la base comme des destinataires passifs de leurs interventions. Cela conduit à des inadéquations entre les interventions de développement et les besoins des populations de la base, réduisant l'impact de ces interventions et menaçant leur pérennité à long terme. Il est urgent de placer les communautés de la base au centre des politiques et pratiques de développement.

Le thème prioritaire d'African Monitor pour les quatre prochaines années est « Débloquer le Moment de l'Afrique », un thème qui traite des réalités, des aspirations et des rôles des communautés de la base. C'est dans ce contexte qu'African Monitor a développé l'Indice axé sur les populations de la base (IPB).

L'indice axé sur les populations de la base est un outil dont l'objectif est de mesurer à quel degré la priorité est accordée aux populations de la base par les gouvernements africains, leurs partenaires de développement, la société civile ainsi que le secteur privé dans leurs politiques et leurs pratiques. Alors qu'il existe déjà de nombreux indices de développement, la plupart d'entre eux mesure la gouvernance et le développement du point de vue des acteurs du développement. L'IPB mesure la progression du développement du point de vue des populations de la base, apportant ainsi une contribution nouvelle à la mesure de la progression du développement.

L'IPB répond à trois questions :

- Dans quelle mesure les gouvernements africains et les bailleurs ont-ils pu accorder la priorité aux populations de la base dans les priorités et les stratégies de politique de développement ?

[1] Cette publication est un résumé d'un rapport de synthèse beaucoup plus important sur l'IPB intitulé « Developing a Grassroots Focus Index for Africa: A three country Pilot Study » réalisé pour African Monitor par les instituts de recherche déignésdésignés pour entreprendre cette étude.

- Dans quelle mesure la priorisation (si priorisation il y a) a-t-elle conduit à canaliser efficacement les ressources pour le développement des populations de la base par les gouvernements africains et les bailleurs ?
- Dans quelle mesure les populations de la base peuvent-elles influencer significativement les politiques et les programmes des gouvernements et des bailleurs, et notamment les engagements et les flux de ressources ?

L'IPB ajoute de la valeur au programme de développement actuel de trois manières. Premièrement, il donne aux populations de la base désœuvrées des réalités et des aspirations servant de point de départ des politiques de développement. Grâce à une cartographie conceptuelle[2], les communautés participantes ont généré les dimensions et les composantes de l'indice, contribuant ainsi à définir ce que signifie le développement des populations de la base. Deuxièmement, l'IPB crée une opportunité de combler le fossé entre les africains ordinaires et les processus de prise de décision. Le blocage du programme de développement en Afrique peut être en grande partie attribué au fait de ne pas avoir impliqué les populations de la base dans les efforts de prise de décision et de politique. L'IPB permet de rectifier la situation. Et troisièmement, l'IPB permet de surveiller la progression du développement par le biais d'une analyse au niveau local, par les locaux, en tenant compte de leurs priorités et de leurs aspirations en matière de développement.

[2] La cartographie conceptuelle est une méthodologie utilisée afin de cartographier les idées ou concepts d'un individu ou d'un groupe.
Cela implique de structurer la conceptualisation des problèmes ou phénomènes rapportés par des individus ou des groupes. La méthode fait intervenir une approche participative combinant des processus de groupe (comme le brainstorming, le classement et l'interprétation), avec une séquence d'analyses multivariées telles que les échelles multidimensionnelles et l'analyse hiérarchique (Tochim et Kane, 2005).

1. CONCEPTUALISATION DU DEVELOPPEMENT DES POPULATIONS DE LA BASE

1.1 Problèmes de définition : qui sont les populations de la base et pourquoi sont-elles importantes ?

African Monitor définit les populations de la base comme celles exposées aux expériences transversales suivantes :

- elles sont exclues des processus de développement principaux, comme l'accès à la participation économique ou aux équipements sociaux de base;
- elles sont pauvres et disposent d'un accès limité à des moyens de subsistance durables ;
- elles ne participent pas à la gouvernance et aux principaux processus de développement.

Dans le contexte africain, les personnes les plus affectées par ces expériences sont les femmes, les jeunes, les communautés rurales et celles vivant dans la périphérie des villes.

Dans les pratiques de développement, il est accepté que les interventions de développement devraient et doivent inclure ceux qu'elles sont sensées aider dans les différentes étapes de la fourniture de programme. Il s'agit d'un impératif en termes de développement, car si ce n'est pas fait, de telles interventions ne seront ni pertinentes, ni adaptées, ni durables. Le programme de développement africain est voué à l'échec sans un engagement suffisant des citoyens de la base. Au-delà de l'engagement des bénéficiaires, les interventions de développement doivent fonctionner de manière optimale dans les réalités et les aspirations des populations de la base en tant que cadre de référence, afin que l'échelle, la conception et la nature de l'intervention soient adaptées à leur contexte.

Deuxièmement, pour que la démocratie prospère, il est nécessaire de mettre tous les citoyens africains au centre. Dans les conceptions de la démocratie, les citoyens élisent l'Etat pour être le gardien des ressources de la nation et pour diriger et coordonner les processus afin de répondre aux besoins des citoyens. L'Etat ne peut y parvenir sans écouter attentivement ce que la base a à dire, ni sans bien comprendre « la volonté du peuple ».

Le fait de se concentrer sur les communautés de la base fournit une plateforme clé pour améliorer l'assentiment et les résultats quant aux politiques visant à obtenir un développement durable. Si les populations de la base sont ignorées, les conséquences seront lourdes, comme le montre l'agenda de développement actuellement à l'arrêt en Afrique.

1.2 Cadre de travail conceptuel de l'indice de développement des populations de la base

L'IPB est organisé autour de trois dimensions principales qui sont alignées avec les trois questions clés auxquelles l'IPB tente de répondre, comme présenté dans le Tableau 1 de la page 5. La première question à laquelle l'IPB tente de répondre est celle de la mesure dans laquelle les gouvernements africains et les bailleurs ont pu accorder la priorité aux populations de la base dans les priorités et les stratégies de politique de développement ? La dimension qui capture bien cette question est celle de **la responsabilité du gouvernement/des bailleurs**. Pour que les gouvernements africains et les bailleurs accordent la priorité aux populations de la base dans les politiques et les pratiques de développement, ils doivent se montrer être responsables et réceptifs à leur égard. La dimension comprend trois grandes composantes, qui sont la réceptivité, l'émancipation et la gouvernance politique. Les indicateurs de ces composantes sont présentés à la Figure 1 et définis ci-dessous :

- *La réceptivité* indique que les gouvernements et les bailleurs prennent en compte les priorités de la base et alignent leurs politiques et leurs pratiques avec les besoins de la base.
- *L'émancipation* indique que les gouvernements et les bailleurs prennent la responsabilité d'émanciper les populations de la base en leur fournissant régulièrement des informations, des plans de communication et des politiques et en s'assurant que la base participe au processus de développement.
- *La gouvernance politique* indique que les gouvernements et les bailleurs accorde de la place à la participation de la base aux processus de gouvernance, en se montrant responsables et transparents, et en s'assurant que la base a accès aux décideurs politiques.

Tableau 1 : Cadre conceptuel de l'indice de développement des populations de la base

Questions clés	Dimensions (thèmes principaux)	Composants (sous-thèmes)
Dans quelle mesure les gouvernements africains et les bailleurs ont-ils pu accorder la priorité aux populations de la base dans les priorités et les stratégies de politique de développement ?	Responsabilité des gouvernements/ bailleurs	Capacité de réaction
		Emancipation
		Gouvernance politique
Dans quelle mesure la priorisation (si priorisation il y a) a-t-elle conduit à la canalisation efficace de ressources dans le développement des populations de la base par les gouvernements africains et les bailleurs ?	Mobilisation, gestion et utilisation des ressources	Equité
		Engagement et flux de ressources
		Budgétisation participative
Dans quelle mesure les populations de la base peuvent-elles influencer significativement les politiques et les programmes des gouvernements et des bailleurs, et notamment les engagements et les flux de ressources ?	Influence des populations de la base	Capacité à influencer
		Contrôle du processus de développement
		Responsabilité des populations de la base

La seconde question clé mesurée par l'IPB est de savoir dans quelle mesure la priorisation des besoins de la base a conduit à la canalisation efficace des ressources dans son développement par les gouvernements africains et les bailleurs ? Cette question est capturée dans la dimension **mobilisation, gestion et utilisation des ressources**. Cette dimension permet de voir si les investissements effectués par les gouvernements africains et les bailleurs sont adaptés aux dépenses des populations de la base et si les allocations visent celle-ci. Cette dimension comporte trois composantes qui sont la participation, les engagements et flux de ressources et la budgétisation participative. Ces derniers sont définis ci-dessous :

- *La participation* est mesurée par rapport au niveau d'accès des pauvres aux ressources publiques comme la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, qui peuvent améliorer significativement le bien-être, ainsi que les opportunités économiques.

- *Les engagements et les flux de ressources* indiquent la part de ressources du gouvernement/publique destinée à la fourniture de services qui offrent aux pauvres des opportunités économiques et des services sociaux.

- *La budgétisation participative* indique le niveau de participation de la base dans les processus de budgétisation pour assurer que les ressources soient bien allouées et dépensées selon ses besoins.

La troisième et dernière question montre dans quelle mesure les populations de la base peuvent influencer significativement les politiques et les programmes des gouvernements et des bailleurs, y compris les engagements et les flux de ressources. Cela est présenté dans les dimensions de l'**influence des populations de la base**. Les populations de la base ne peuvent influencer significativement les politiques de développement des gouvernements et des bailleurs que si elles en ont la capacité. Cette dimension est associée à trois composantes qui sont la capacité à influencer, le contrôle des processus de développement, et la responsabilité de la base.

- *La capacité à influencer* les politiques et les programmes de développement est indiquée dans le niveau de capacité d'expression de ses opinions **ainsi que dans la capacité à entendre ces opinions.**

- *Le contrôle des processus de développement* se rapporte au niveau de liberté de choix qu'ont les populations de la base et de l'espace disponible pour résoudre les problèmes de développement en collaboration avec le gouvernement.

- *La responsabilité de la base* se réfère au niveau de conscience et d'activité des populations de la base quant à leurs responsabilités en tant que citoyens.

Le cadre de travail conceptuel ci-dessus relatif à la concentration sur les populations de la base a été identifié par des membres de la communauté de la base qui ont pris part à un exercice de cartographie rigoureuse du concept afin de participer au développement des différents éléments de l'indice. Grâce à l'exercice de cartographie conceptuelle, on a déterminé que l'IPB devrait être un indice composite de dimensions 3 x 9 x 21. C'est-à-dire trois (3) dimensions, neuf (9) composantes et vingt-et-un (21) indicateurs, comme présenté à la Figure 1 ci-après. Une liste complète définissant toutes les composantes de l'indice est fournie à l'annexe 1.

Figure 1 : Dimensions, composantes et indicateurs de l'IPB

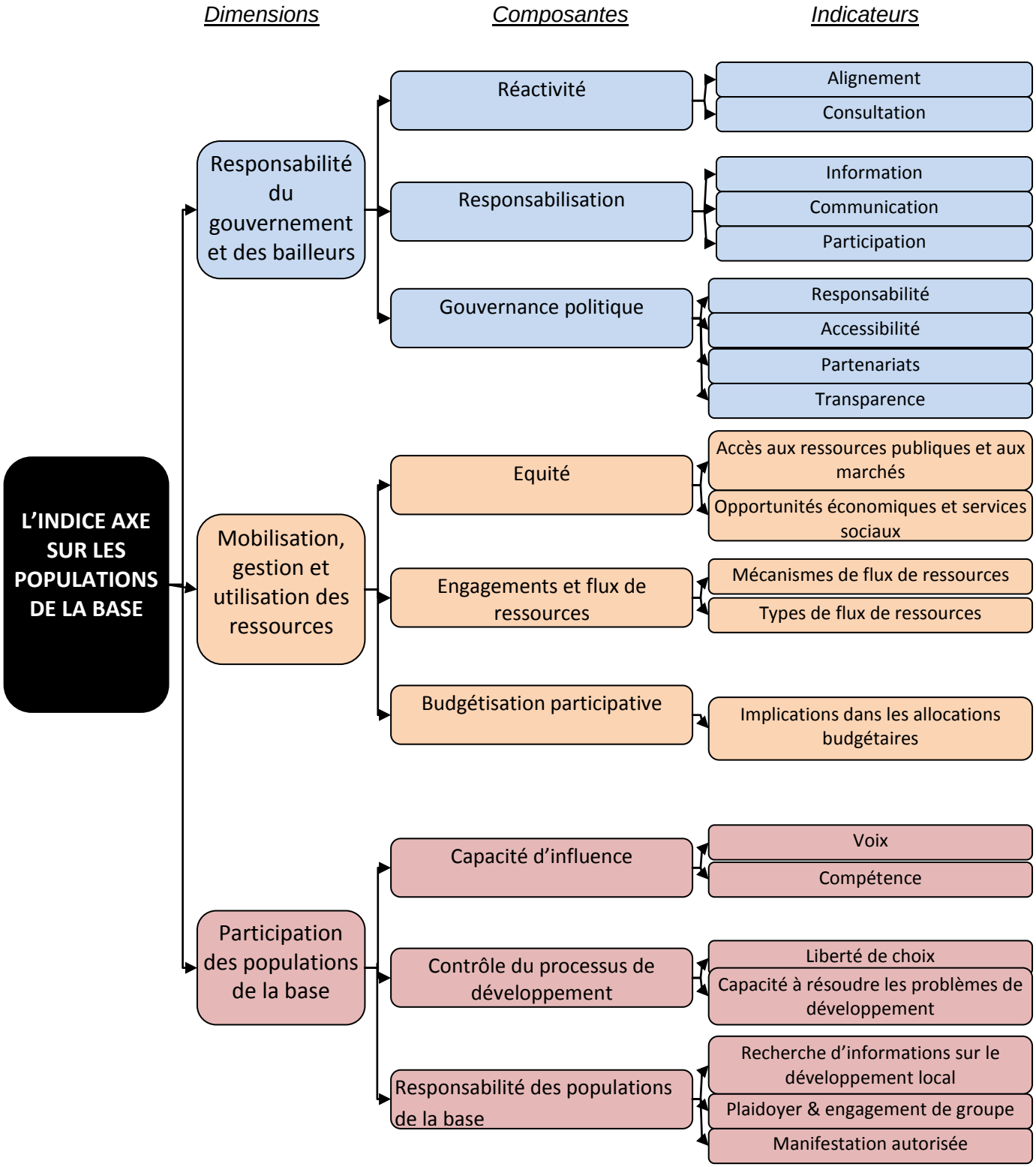

2. METHODOLOGIE

La contribution méthodologique essentielle de cette méthode de calcul est l'estimation de l'indice du point de vue de la base. Les indices sont développés selon l'hypothèse qu'il s'agit d'indicateurs composites mesurant les concepts multidimensionnels qui ne peuvent être captés par un indicateur unique. Dans l'idéal, un indicateur composite devrait être basé sur trois piliers principaux qui sont un cadre théorique solide, un procédé de construction valable et des données sous-jacentes de bonne qualité (Nardo *et al*, n.d.). Il est important d'avoir une bonne préparation technique pour que l'indice composite soit robuste par rapport aux incertitudes des données et des mesures, qu'il reste adapté dans le temps, qu'il soit défendable dans les dialogues avec les parties prenantes et qu'il facilite les négociations plutôt que d'accentuer les désaccords. Les hypothèses suivantes ont fourni les informations pour la préparation de l'indice axé sur les populations de la base.

2.1 Sélection des pays et communautés pilotes

Trois pays ont été sélectionnés pour tenir le rôle de pilotes : le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Cameroun. Dans chacun de ces pays, deux communautés ont été choisies dans des zones géographiques différentes. Le choix de ses pays est premièrement basé sur le fait qu'ils possèdent les caractéristiques requises pour être raisonnablement représentatifs du continent en termes de facteurs démographiques, économiques, géographiques et politiques. L'économie de la République d'Afrique du Sud (RAS) représente plus de 60 pourcent de l'économie de la sous-région de l'Afrique australe. De même, le Nigeria représente à peu près le même pourcentage de l'activité économique de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. En termes de démographie, les deux pays sont les plus grands dans leur sous-région respective. Les arguments économiques, démographiques et géographiques s'étendent également aux dimensions sociales et culturelles, étant donné la grande variété dans chaque pays. Le choix du Cameroun tient au fait de la division anglophone-francophone parmi les pays africains. Alors que la RAS et le Nigeria sont des pays anglophones, le Cameroun est à la fois anglophone et francophone. Ainsi, l'inclusion du Cameroun prend en compte la diversité francophone-anglophone dans le développement de l'IPB au cours de la phase pilote. De plus, les excellentes connaissances sur ces pays dont disposent les chercheurs/consultants ont également conduit à ce choix.

Les communautés ont été choisies sur les bases suivantes : les communautés marginalisées selon les statistiques nationales, les communautés présentant des variations considérables (en leur sein) de priorisation de la base. Au Nigeria, les communautés d'Ijesamodu Ekiti et Sakwaya ont été choisies. Au Cameroun, les

communautés de Fundong et d'Akonolinga ont été choisies. En Afrique du Sud, les communautés de Ganyesa et de Motshabi ont été choisies. Lors de l'étude de l'IPB, deux visites ont été faites dans ces communautés. La première visite organisée dans ces communautés a été entreprise afin d'obtenir des idées et des concepts sur ce que représentait le fait de s'axer sur les populations de la base dans le processus de développement, par le biais de discussions de groupe. Ces idées et concepts ont ensuite servi de base de développement des indicateurs adaptés pour le calcul de l'IPB. A la visite suivante, des enquêtes d'évaluation rapides ont été réalisées dans les communautés afin de comprendre le classement des différents indicateurs inclus dans l'indice axé sur les populations de la base par les communautés et les acteurs du développement localement.

Même s'il a été tenté d'assurer une bonne représentativité, il faut remarquer que l'enquête pilote n'a pas cherché à assurer la représentativité au sens strict du terme. L'accent a été mis sur la recherche des problèmes communs (concepts) des communautés de la base. Un aperçu des personnes interrogées est donné dans le Tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Personnes interrogées lors de l'enquête d'évaluation rapide de l'IPB

	Acteurs du développement localement	**Personnes de la base**	**Total**
Akonolinga (Cameroun)	85	398	483
Fundong (Cameroun)	60	407	467
Ijesamodu Ekiti (Nigeria)	100	400	500
Sakwaya (Nigeria)	90	410	500
Motshabi (Afrique du Sud)	58	463	521
Ghanyisa (Afrique du Sud)	78	356	434
TOTAL	471	2 434	2 905

2.2 Processus et instruments de recherche

Comme l'IPB prend les populations de la base comme point de départ, les recherches primaires par le biais de la méthodologie de cartographie conceptuelle consistent en un engagement avec les communautés de la base. Les résultats obtenus à partir de l'exercice de cartographie conceptuelle ont été utilisés pour la construction des composantes de l'IPB ainsi que pour le développement de l'instrument d'évaluation rapide qui a été utilisé pour les recherches. Deux instruments d'évaluation rapide ont été conçus – l'un pour les personnes

interrogées des communautés et l'autre pour les acteurs du développement[3]. Les données obtenues par les exercices d'évaluation rapide ont ensuite été codées et utilisées pour la construction des résultats pilotes de l'IPB.

2.3 Calcul de l'IPB

Pour calculer l'indice axé sur les populations de la base (IPB), un sous-indice a été créé pour chacune des trois dimensions afin de déterminer l'axe sur les populations de la base, c'est-à-dire la responsabilité du gouvernement/bailleur ; la mobilisation, la gestion et l'utilisation des ressources ; l'influence de la base. Afin de faciliter l'agrégation, la première tâche a consisté à déterminer l'amplitude de l'indice.

L'amplitude des indicateurs et des dimensions va de 0 à 100 et tous les indicateurs ont été normalisés de la sorte. Un résultat de 50 indique une concentration moyenne, <50 une concentration faible, et >50 une concentration supérieure à la moyenne. Des valeurs ont été attribuées aux données de sources primaires et secondaires et ont été agrégées afin de calculer les sous-indices. Après avoir déterminé les indicateurs pertinents, un moyen arithmétique a été calculé afin d'en dériver l'indice de dimension correspondant.

L'IPB a ensuite été calculé en utilisant la formule suivante :

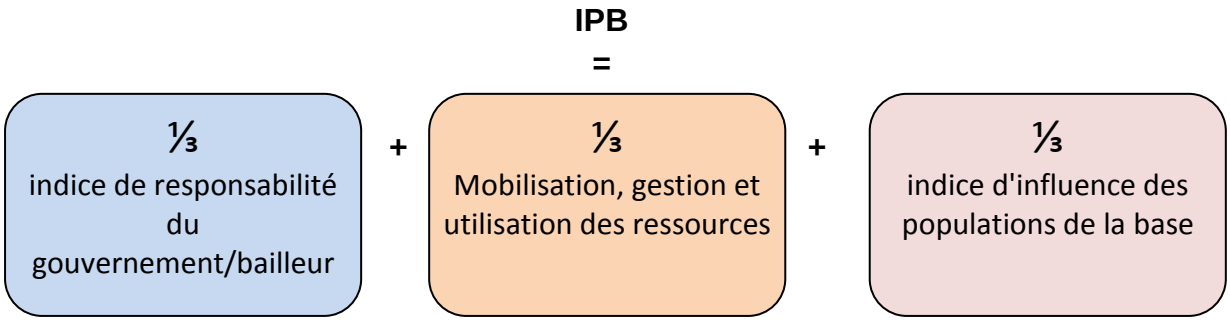

Plus la valeur de l'indice est faible, plus la concentration sur les populations de la base et leur priorisation dans le développement est faible ; plus la valeur de l'indice est élevée, plus les politiques, les actions et les programmes sont axés sur les populations de la base.

Chacun des indicateurs déterminant une composante est pondéré de la même façon, et le nombre d'indicateurs dans chaque composante l'influence. De la même manière, le nombre de composantes dans chaque dimension influence la

[3] Les acteurs du développement incluent les décideurs, les bailleurs, le secteur privé, les institutions de développement et la société civile.

pondération. Par exemple, si la capacité de réaction avait trois indicateurs au lieu des deux actuels qui la déterminent, alors la pondération de chaque indicateur serait de 1/3 au lieu de 1/2.

Le résultat général de l'indice axé sur les populations de la base est obtenu en additionnant les moyennes des trois descriptions décrites ci-dessus.

2.4 Rigueur de recherche

Validité
La validité du contenu des indicateurs a été garantie en assurant qu'ils étaient alignés sr les questions clé spécifiques auxquelles l'IPB devait répondre. De plus, les indicateurs ont été conçus pour chacune des questions dans les instruments d'évaluation rapide, au point de pouvoir légitimement faire les déductions de l'alignement des réponses aux questions, permettant ainsi d'apporter des réponses aux questions clés auxquelles l'indice tente de répondre.

Fiabilité
Comme la plupart des données proviennent des questionnaires et ont été mesurées sur l'échelle Likert, des tests de validité appropriés ont été conduits en utilisant le coefficient alpha de Cronbach. Dans tous les cas, l'indicateur de fiabilité était supérieur à 0,7 pourcent, ce qui est généralement considéré comme le seuil de la capacité agrégative. L'indice a ensuite été construit pour les différents indicateurs sur une échelle allant de 0 à 100 points, où 0 correspond à « n'est pas axé sur les populations de la base » et où 100 correspond a « est complètement axé sur les populations de la base », et ce pour tous les indicateurs. L'IBP donne ensuite un résultat à chaque composante, basé sur la moyenne des réponses aux différents indicateurs de la composante.

Solidité et sensibilité
Des dispositions ont été également été prises afin d'examiner la robustesse et la sensibilité des résultats. Des intervalles de confiance ont été estimés pour les différents indicateurs. Une analyse de sensibilité a été réalisée en accordant des mesures différentes aux indicateurs et en examinant les perturbations dans les indices obtenus. Par ce faire, trois estimations différentes de l'IBP ont été fournies en utilisant différentes mesures et procédures d'agrégation, comme ci-dessus. Les résultats de cette méthode de calcul étaient stables, en particulier étant donné qu'elle concerne le classement des pays concernés.

3. RESULTATS PILOTES ET MESSAGES CLES

Comme indiqué plus haut, l'étude pilote a été réalisée dans trois pays (Nigeria, Afrique du Sud, et Cameroun) dans laquelle les personnes interrogées ont été sélectionnées parmi deux grands groupes qui sont les communautés de la base et les acteurs du développement[4]. Trois options ont été utilisées afin présenter les résultats de l'étude pilote. Dans l'option 1, seules les réponses des populations de la base ont été utilisées pour calculer l'indice ; dans l'option 2, seules les réponses des acteurs du développement ont été utilisées ; et dans l'option 3, les réponses des communautés de la base ainsi que celles des acteurs du développement ont été combinées afin de calculer l'indice.

Bien que les points de vue de ces deux groupes soient importants dans le discours sur le développement, African Monitor a choisi de mettre l'accent sur les perspectives des communautés de la base, puisqu'elles sont rarement entendues. Les résultats issus de cette étude pilote présentent les inquiétudes des communautés de la base exprimées au cours du processus de recherche. L'espoir subsiste que, avec une meilleure compréhension des besoins de la base, les acteurs du développement seront mieux aptes à élaborer leurs interventions en les axant sur les besoins des populations de la base. De plus, ces messages ont également une importance du point de vue du diagnostic, de l'évaluation et du contrôle puisqu'ils indiquent où une attention plus particulière devrait être apportée en termes d'allocation et de livraison de ressources. Les résultats et les messages clés sont regroupés selon les trois principales dimensions de l'IPB de responsabilité du gouvernement/bailleur que sont la mobilisation, la gestion et l'utilisation des ressources, et influence de la base.

Le Tableau 3 indique que, selon les communautés de la base, les trois pays dans lesquels l'étude pilote a été réalisée ont eu des résultats inférieurs à la moyenne en terme de concentration sur les populations de la base. Le score le plus élevé est celui du Cameroun, qui a reçu un score composite de 43, suivi du Nigeria avec 39,7 et de l'Afrique du Sud avec 38,5. Selon les acteurs du développement, les mêmes pays ont des résultats supérieurs à la moyenne, avec 59,1 pour le Nigeria, 51,7 pour l'Afrique du Sud et 50,2 pour le Cameroun. Les différences évidentes dans les scores des différents groupes de personnes interrogées montrent le fossé entre les points de vue des acteurs du développement et ceux des communautés de la base.

[4] Les acteurs du développement comprennent les responsables politiques, les bailleurs, le secteur privé, les institutions de développement et la société civile.

Tableau 3 : Autres estimations de l'IPB en utilisant des mesures différentes

Type de pondération utilisé	TOUS LES PAYS	CAMEROUN	NIGERIA	AFRIQUE DU SUD
A. En utilisant les réponses de la base	40,9	43,0	39,7	38,5
B. En utilisant les réponses des acteurs du développement	54,1	50,2	59,1	51,7
C. En utilisant les réponses de la base et des acteurs du développement	47,5	46,6	49,4	45,1

En général, les résultats de l'étude pilote dans les trois pays montrent que la priorité n'est pas donnée aux populations de la base comme l'indiquent les faibles scores d'IPB indiqués dans le Tableau 3. La perception de négligence et de marginalisation est un thème récurrent parmi les communautés participant à cette étude. La première préoccupation concerne le manque d'accès aux infrastructures socio-économiques comme l'électricité, l'eau potable et les équipements médicaux. De plus, une négligence a été enregistrée dans l'exclusion systématique des communautés dans les processus de prise de décision des interventions de développement les affectant.

En même temps, les personnes interrogées dans les trois pays pilotes ont montré une forte croyance en la démocratie et les processus démocratiques, comme indiqué par le l'indicateur du taux de participation électorale. L'indicateur de participation était le plus élevé en Afrique du Sud (77,3 %), suivie du Nigeria (69,1 %) et du Cameroun (62 %).

Une analyse est présentée ci-dessous pour les indicateurs sélectionnés sous chacun des trois composantes.

3.1 Indice de responsabilité du gouvernement/bailleur

> Les politiques de développement ne sont pas alignées sur les réalités et les aspirations des communautés de la base.

La dimension de la responsabilité du gouvernement et du bailleur comprend trois composantes et neuf indicateurs, comme indiqué à la Figure 2 ci-dessous.

Figure 2 : Composantes et indicateurs : indice de responsabilité du gouvernement et du bailleur

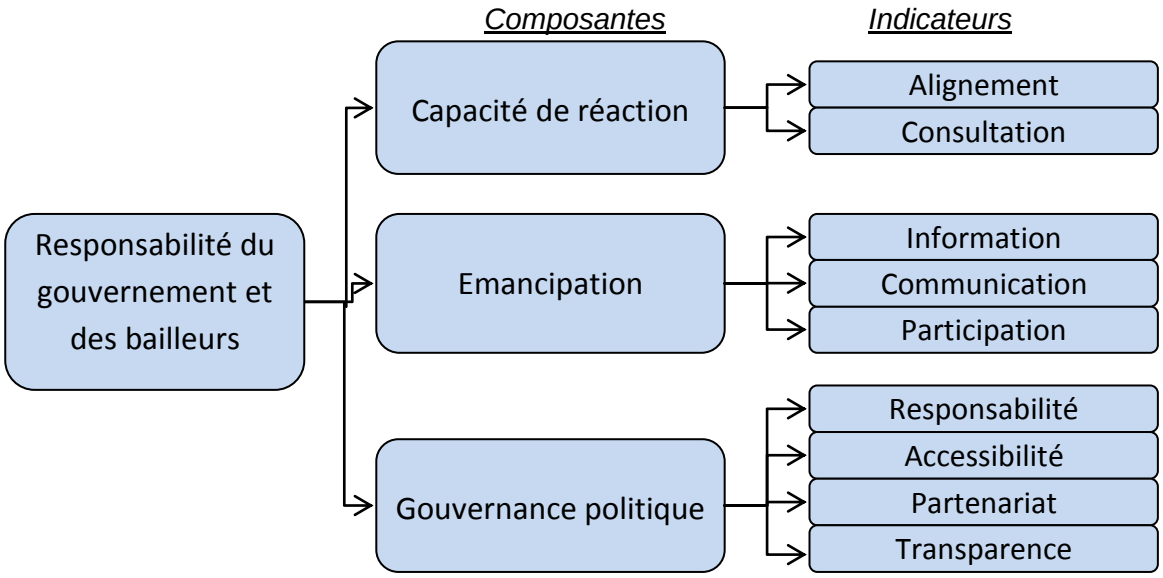

Les classements généraux pour cet indice sont faibles lorsqu'ils sont donnés par les participants des communautés de la base, et seulement un peu plus élevé que la moyenne lorsqu'ils sont notés par les acteurs du développement - voir Figure 3.

Figure 3 : Classement composite pour l'indice de responsabilité du gouvernement/bailleur

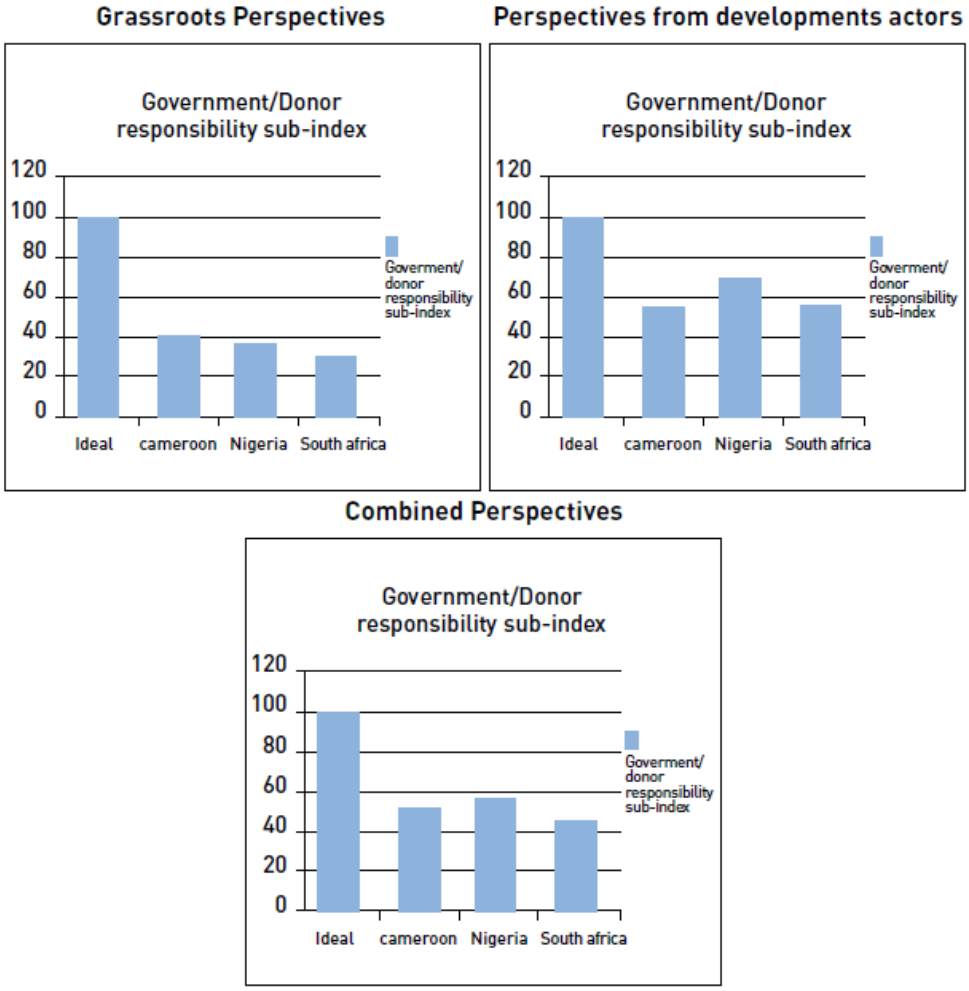

Alignement des politiques et programmes :

Le résultat clé est que les politiques et les programmes ne sont pas alignés sur les réalités et les aspirations des communautés de la base. Le Tableau 4 ci-après montre que les communautés de la base des six sites pilotes ont évalué les interventions gouvernementales comme étant inférieures à la moyenne en termes d'alignement, le score le plus faible, de 6,0, ayant été obtenu à Motshabi, en Afrique du Sud - les deux communautés sud-africaines ont noté les scores les plus bas. Les deux scores les plus élevés ont été donnés à Sakwaya (46,33), au Nigeria et à Fundong (43,33), au Cameroun.

Il est important de noter la grande disparité entre les points de vue des communautés de la base et ceux des acteurs du développement. Par exemple, alors que les communautés de la base ont accordé un score de 6,0 sur 100 à Motshabi, les acteurs du développement dans le même lieu ont attribué à l'alignement un score de 63,33. Les plus grandes disparités entre les scores des communautés et ceux des acteurs du développement ont été observées à Motshabi (Afrique du Sud) et à Ijesamodu Ekiti (Nigeria).

Tableau 4 : Alignement des efforts de développement local aux besoins et priorités des communautés

		La base évaluant l'Etat	La base évaluant les acteurs non gouvernementaux	Autoévaluation des acteurs du développement
Cameroun	Akonolinga	35,0	44,66	66,66
	Fundong	43,33	49,66	51,66
Nigeria	Ijesamodu Ekiti	26,66	32,0	69,33
	Sakwaya	46,33	51,0	80,66
Afrique du Sud	Motshabi	6,0	5,67	63,33
	Ganyesa	22,33	37,0	44,0

Source: Résultats de l'étude pilote menée par African Monitor, 2010

Accès aux informations :

Les informations partagées avec les communautés de la base sont inaccessibles car elles n'est pas distribuées dans les langues locales, et sont de qualité médiocre.

L'information et la communication ont été évaluées selon leur fréquence, leur exactitude, l'utilisation des langues locales et la quantité d'informations communiquées. Dans les trois pays pilotes, les communautés de la base ont accordé une note faible à la fourniture d'informations, avec un classement général de 46,66. Au Cameroun, les communautés d'Akonolinga et de Fundong ont respectivement attribué des moyennes de 45,66 et de 47,0 ; et au Nigeria, les communautés d'Ijesamodu Ekiti et de Sakwaya ont respectivement accordé des moyennes de 26,33 et de 40,0. L'Afrique du Sud a encore une fois obtenu les classements les plus bas avec les communautés de Motshabi et de Ganyesa, obtenant respectivement 9,0 et 28,33.

Les résultats sur la fréquence et la précision des informations indiquent une même tendance de performance inférieure à la moyenne par les acteurs du développement, tel qu'indiqué aux tableaux 5 et 6 ci-après.

Tableau 5 : Fréquence des informations et communications partagées

		La base évaluant l'Etat	La base évaluant les acteurs non gouvernementaux	Autoévaluation des acteurs du développement
Cameroun	Akonolinga	42,33	49,0	71,33
	Fundong	41,66	52,66	58,99
Nigeria	Ijesamodu Ekiti	24,33	28,33	69,66
	Sakwaya	38,33	42,0	83,33
Afrique du Sud	Motshabi	10,67	7,33	71,99
	Ganyesa	25,33	31,33	56,99

Source: Etude pilote d'African Monitor, 2010

Tableau 6 : Fréquence des informations et des communications partagées

		La base évaluant l'Etat	La base évaluant les acteurs non gouvernementaux	Autoévaluation des acteurs du développement
Cameroun	Akonolinga	40,0	46,0	60,33
	Fundong	36,33	49,33	46,33
Nigeria	Ijesamodu Ekiti	22,0	28,0	64,33
	Sakwaya	38,0	40,33	81,99
Afrique du Sud	Motshabi	5,67	6,33	70,33
	Ganyesa	22,0	31,0	38,66

Source: Etude pilote d'African Monitor, 2010

Dans de nombreux cas, les communautés de la base ne peuvent pas accéder aux informations dont ils ont besoin en raison de la langue utilisée. Dans cette étude, des questions ont été posées sur l'utilisation des langues locales dans les communications du gouvernement. Cet élément a reçu des notes inférieures à la moyenne dans tous les pays pilotes : - Cameroun (Akonolinga 23,998, Fundong 31,66) ; Nigeria (Ijesamodu Ekiti 33,66, Sakwaya 57,99) ; Afrique du Sud (Motshabi 43,66, Ganyesa 33,66). Les communautés de la base ont accordée une note un peu meilleure aux projets non gouvernementaux qu'aux projets des gouvernements quant à l'utilisation des langues locales, comme indiqué au Tableau 7 ci-après.

Tableau 7 : Exactitude des informations et des communications partagées

		La base évaluant l'Etat	La base évaluant les acteurs non gouvernementaux	Autoévaluation des acteurs du développement
Cameroun	Akonolinga	24,0	44,0	58,33
	Fundong	31,66	50,66	54,66
Nigeria	Ijesamodu Ekiti	33,66	37,0	66,66
	Sakwaya	57,99	58,0	85,33
Afrique du Sud	Motshabi	43,66	58,33	89,0
	Ganyesa	33,66	59,33	84,99

Source: Etude pilote d'African Monitor, 2010

Les résultats montrant la quantité d'informations partagée par le gouvernement indiquent que le gouvernement ne partage pas suffisamment d'informations avec les communautés, comme indiqué au Tableau 8

Tableau 8 : Quantité d'informations et de communications partagées

		La base évaluant l'Etat	La base évaluant les acteurs non-gouvernementaux	Les acteurs du développement évaluant l'Etat	Les acteurs du développement évaluant les acteurs non-gouvernementaux
Cameroun	Akonolinga	36,0	45,0	55,33	56,66
	Fundong	38,33	49,66	46,33	62,99
Nigeria	Ijesamodu Ekiti	23,0	26,33	60,66	60,99
	Sakwaya	35,0	37,66	54,33	65,33
Afrique du Sud	Motshabi	14,67	16,0	59,33	58,66
	Ganyesa	26,0	31,33	49,66	45,33

Source: Etude pilote d'African Monitor, 2010

En termes d'accès à l'information, la tendance générale est que l'accès n'est pas suffisant, les informations ne sont pas exactes, sont limitées en quantité et ne sont pas distribuées dans les langues locales. D'après l'expérience de recherche d'AM, il est également clair qu'il était extrêmement difficile d'accéder aux données secondaires envoyées vers les niveaux provinciaux et locaux. Il est donc urgent pour les gouvernements et les autorités locales d'améliorer leur capacité de rassemblement de données et de distribution des informations. Cela facilitera non seulement les efforts de recherche, mais contribuera également à assurer la meilleure information des communautés de la base.

Responsabilité du gouvernement :

Les communautés de la base pensent dans une large mesure
que les gouvernements sont irresponsables et leurs représentants
sont inaccessibles.

Dans l'étude pilote, la responsabilité est mesurée par rapport au fait que les élus tiennent leurs promesses et que les locaux peuvent influencer les processus de développement. Dans les pays pilotes, la performance par rapport à la responsabilité est présentée dans les tableaux 9a et 9b ci-après.

Tableau 9a : Perspectives de la base sur la responsabilité

		La base évaluant le gouvernement national	La base évaluant le gouvernement provincial	La base évaluant le gouvernement local
Cameroun	Akonolinga	43,66	38,33	33,66
	Fundong	34,33	56,33	37,33
Nigeria	Ijesamodu Ekiti	20,33	28,66	27,66
	Sakwaya	38,33	56,33	58,99
Afrique du Sud	Motshabi	10,0	5,33	4,67
	Ganyesa	20,0	17,67	19,67

Source: Etude pilote d'African Monitor, 2010

Tableau 9b : Perspectives des acteurs du développement sur la responsabilité

		Acteurs du développement évaluant le gouvernement national	Acteurs du développement évaluant le gouvernement provincial	Acteurs d développement évaluant le gouvernement local
Cameroun	Akonolinga	57,66	50,33	49,66
	Fundong	37,66	42,33	53,0
Nigeria	Ijesamodu Ekiti	55,0	60,66	59,66
	Sakwaya	52,66	62,33	61,66
Afrique du Sud	Motshabi	44,66	46,33	43,0
	Ganyesa	29,33	24,33	30,66

Généralement, les communautés de la base perçoivent la responsabilité des décideurs politiques comme étant inférieure à la moyenne, l'Afrique du Sud obtenant un résultat particulièrement faible. Aucun changement n'est observé lorsque l'on compare des réponses de la base aux réponses des acteurs du développement. En combinant les scores des deux groupes de personnes interrogées, les résultats suivants sont obtenus; Akonolinga a une moyenne de 45,66, Fundong de 44,33, Ijesamodu Ekiti de 41,996, Sakwaya de 54,99, Motshabi de 25,66, et Ganyesa de 23,66.

Dans tous les sites pilotes, les communautés décrient l'incapacité des responsables politiques à honorer leurs promesses. Les communautés ont souligné le fait que le gouvernement ne met pas en œuvre les résolutions décidées au niveau local. Ce qui est décidé lors des réunions communautaires n'est pas mis en œuvre car les gouvernements mettent en œuvre leurs propres priorités.

Accès aux responsables politiques :

Associé à ce manque de responsabilité, on observe l'inaccessibilité croissante des responsables politiques par rapport aux communautés qu'ils servent. Motshabi, en Afrique du Sud, a donné l'évaluation la plus faible (19,0), indiquant le manque de

contact avec les acteurs gouvernementaux pour partager leurs points de vue sur les questions de développement ; suivi d'Ijesamodu Ekiti (22,33) et d'Akonolinga (23,66), de Ganyesa (28,0), de Fundong (31,0) et de Sakwaya (30,997). La plupart des acteurs du développement dans ces communautés se sont donné des notes élevées, la plus élevée étant obtenue pour Ijesamodu Ekiti, avec 71,66. Cependant, les acteurs du développement de Fundong se sont donné une note bien moins élevées de 29,66, validant ainsi la note des communautés de la base.

3.2. Indice de mobilisation des ressources

Les mécanismes qui facilitent les flux de ressources vers les communautés de la base sont extrêmement inadaptés et ne fonctionnent pas, en dépit de l'amélioration au niveau des quantités de ressources allouées au développement.

La dimension de mobilisation, de gestion et d'utilisation des ressources a trois composantes et cinq indicateurs, comme indiqué à la Figure 4 ci-dessous.

Figure 4 : Composantes et indicateurs : indice de mobilisation des ressources

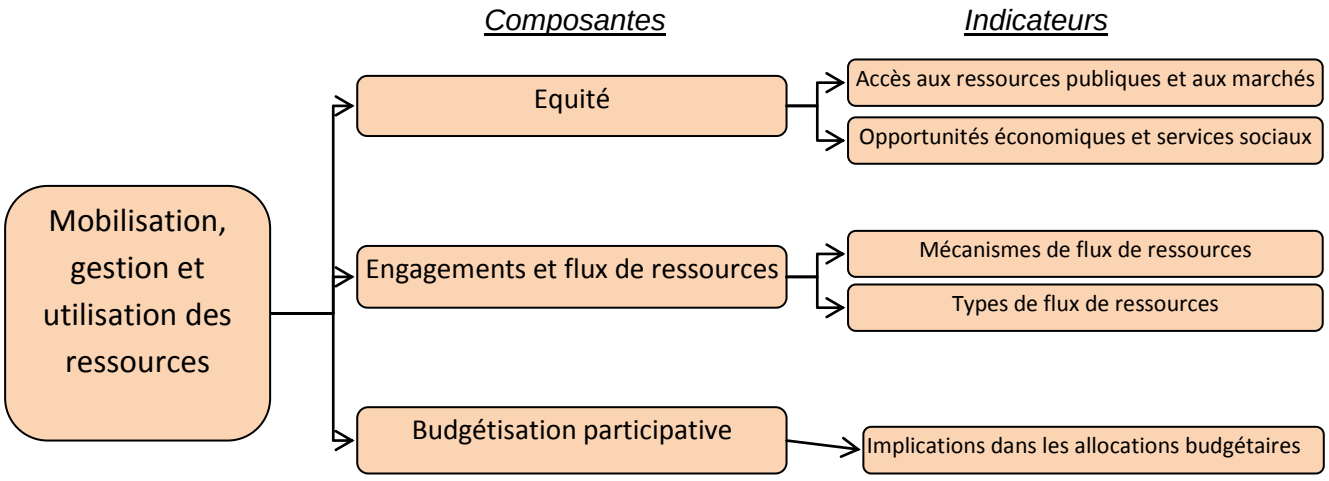

Les résultats agrégés pour ce sous-indice montrent que le Nigeria a obtenu des scores un peu meilleurs que ceux du Cameroun et de l'Afrique du Sud (voir la Figure 5 ci-après). Par ailleurs, des trois sous-thèmes de cet indice (participation, engagements et flux des ressources et budgétisation participative), l'Afrique du Sud a obtenu de meilleurs résultats que le Nigeria et le Cameroun dans deux des composantes de cet indice. Il faut noter que pour les composantes suivantes, des données secondaires nationales ont été utilisées : la participation et les engagements et flux des ressources.

Figure 5 : Classement composite pour l'indice de responsabilité du gouvernement/bailleur

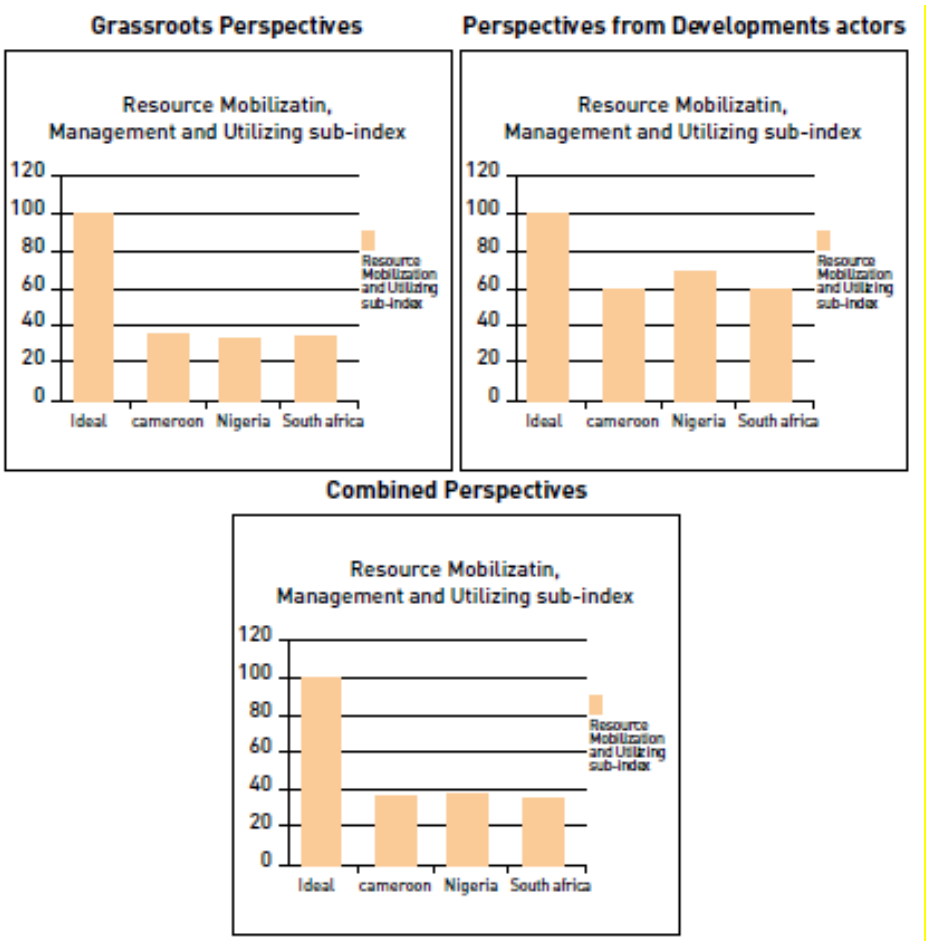

Accès aux ressources publiques et aux marchés :

L'accès aux ressources publiques a été mesuré en utilisant la part annuelle du budget gouvernemental dédié à la fourniture de services sociaux comme indicateur intermédiaire. Les résultats indiquent que le Cameroun et l'Afrique du Sud disposent d'un accès relativement adapté aux ressources publiques et aux marchés, avec 60,1 et 60 respectivement. Cependant, le résultat du Nigeria est très bas, à 41,1.

Opportunités économiques et services sociaux :

Les opportunités économiques ont été mesurées en utilisant la part de salariés de chaque pays pilote - Les données nationales ont été utilisées pour cet indicateur. Le Nigeria a obtenu le meilleur score avec 81,9, suivi de l'Afrique du Sud avec 74,7 et du Cameroun avec 60.

Mécanisme de flux des ressources :

Les mécanismes de flux des ressources ont été mesurés en utilisant la part du budget national allouée aux gouvernements locaux. En utilisant cet indicateur, les trois pays ont obtenu des résultats très bas : -15 au Nigeria, 7,9 au Cameroun et 6,7

en Afrique du Sud. Ce qui montre que les mécanismes de canalisation des flux de ressources vers les communautés ne sont pas adaptés où ne fonctionnent pas.

Types de flux de ressources :

Les types de flux de ressources sont mesurés en utilisant la part des dépenses gouvernementales allouée à la santé et à l'éducation. Pour cet indicateur intermédiaire encore, les trois pays ont obtenus des résultats très médiocres, avec l'Afrique du Sud à 29,5, le Cameroun à 25,6 et le Nigeria à 13,1.

L'ensemble des résultats pour cette composante, mesurés en utilisant les données nationales secondaires, montre que la participation est relativement élevée en termes d'accès aux ressources publiques et d'opportunités économiques. Cependant, les résultats indiquent également que les mécanismes qui assurent l'allocation des ressources aux communautés de la base ne sont pas adaptés. En conclusion, le score général de la composante de la mobilisation, gestion et utilisation des ressources est relativement bas dans les trois pays pilotes.

3.3 Indice d'influence des populations de la base

Les communautés de la base ne disposent pas de suffisamment de plateformes et n'ont pas la capacité suffisante pour influencer les décisions de développement.

La dimension de l'influence des communautés de la base comprend trois composantes et huit indicateurs, comme indiqué à la Figure 6 ci-dessous.

Figure 6 : Composantes et indicateurs : indice de mobilisation des ressources

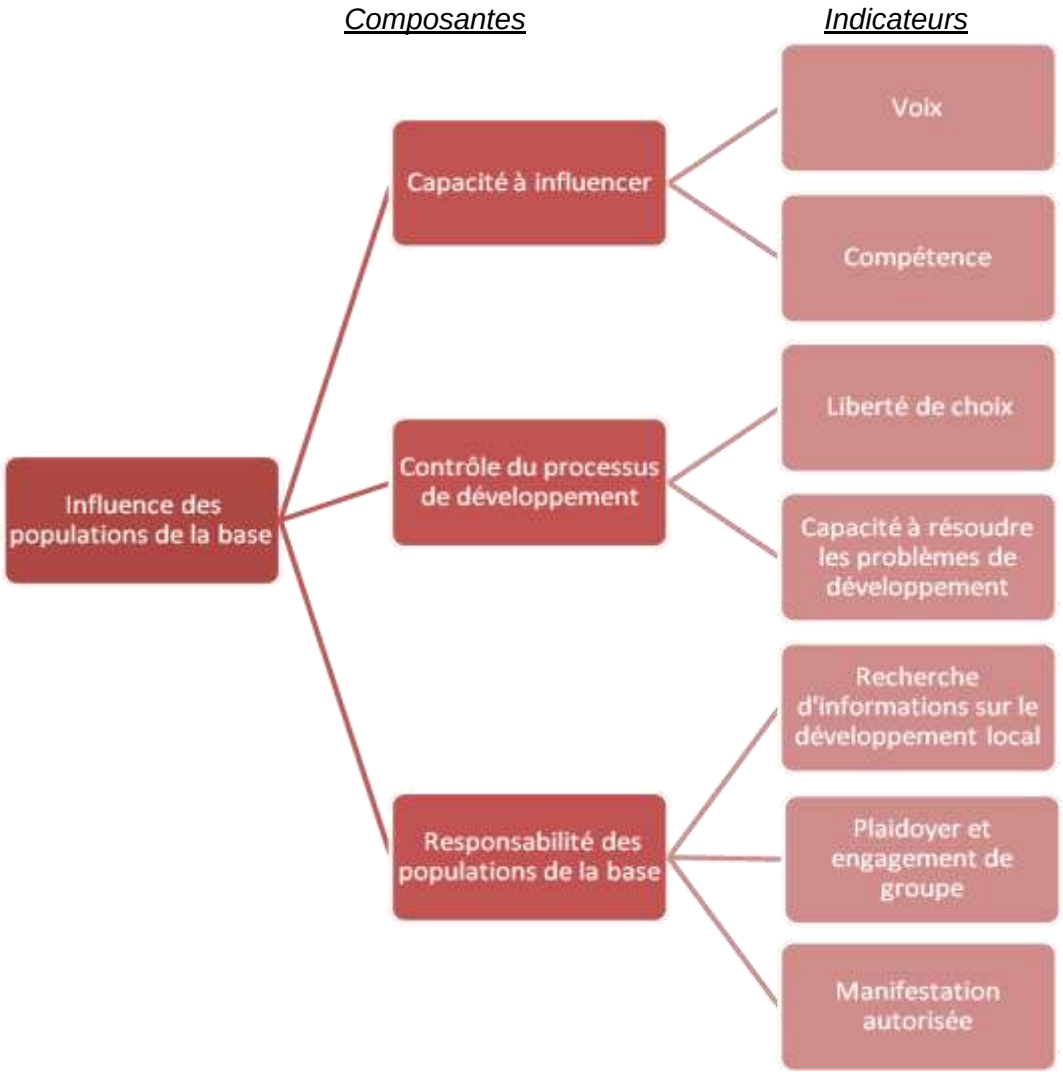

Les résultats d'ensemble pour ce sous-indice montrent que l'influence de la base est tout juste supérieure à la moyenne.

Figure 7 : Classement composite pour l'influence de la base

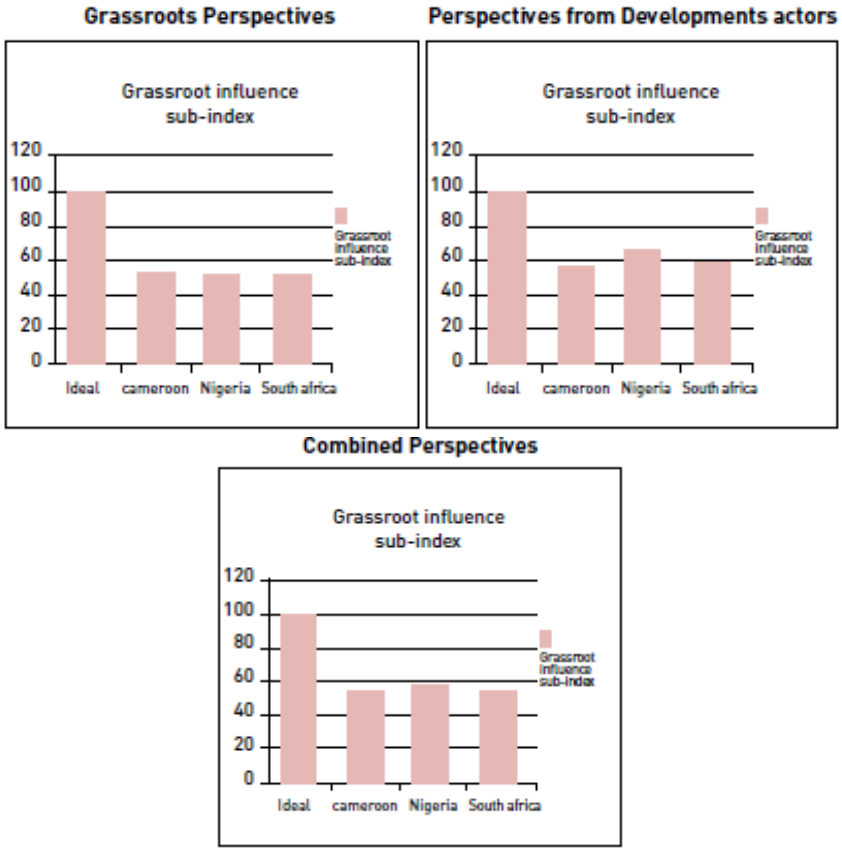

Compétence :

Les notes relatives aux connaissances et aux compétences des communautés de la base à participer sont en général élevées, une majorité étant bien au-dessus de la moyenne, à la fois du point de vue de la base et de celui des acteurs du développement. A Akonolinga, Ijesamodu Ekiti et Sakwaya, les acteurs du développement ont attribué de meilleures notes que la base s'est elle-même accordée, alors qu'à Fundong, Motshabi et Ganyesa, la base s'est attribué une meilleure note quant à ses niveaux de compétences.

Tableau 10 : Evaluation des connaissances et des compétences à participer

		Personnes de la base	Acteurs du développement
Cameroun	Akonolinga	59,3	71,7
	Fundong	70,3	58,3
Nigeria	Ijesamodu Ekiti	62,7	73,7
	Sakwaya	55,3	66,3
Afrique du Sud	Motshabi	65,0	48,7
	Ganyesa	67,7	45,3

Source: Etude pilote d'African Monitor, 2010

Capacité à résoudre les problèmes de développement

En termes de capacité des communautés de la base à résoudre les problèmes de développement, les participants de la base ont jugé qu'ils avaient une capacité limitée. En particulier, les communautés sud-africaines de Ganyesa et de Motshabi pensent qu'elles ont la capacité la plus basse à résoudre les problèmes de développement, avec un score moyen de 21,6. Ce manque de capacité a moins à voir avec la capacité qu'avec la marginalisation.

Tableau 11 : Capacité à résoudre les problèmes de développement

	Perspectives des participants de la base	Perspectives des acteurs du développement
Cameroun	35,5	49,7
Nigeria	40,0	66,3
Afrique du Sud	21,6	57,8

Plaidoyer et engagement de groupe :

L'indicateur de plaidoyer et d'engagement de groupe mesure la mesure dans laquelle les communautés de la base sont capables de s'organiser, de partager des idées sur le développement et de s'engager dans le processus de développement. Le Cameroun a obtenu le meilleur score avec 52,3, suivi de l'Afrique du Sud avec 37,1 et du Nigeria avec 35,3.

Tableau 12 : Plaidoyer et engagement de groupe

	Perspectives des participants de la base	Perspectives des acteurs du développement
Cameroun	52,3	80,0
Nigeria	35,3	66,6
Afrique du Sud	37,1	70,0

Recherche d'informations sur le développement local :

Les résultats de l'étude pilote indiquent que les communautés de la base sont des chercheurs actifs d'informations et d'opportunités, et qu'elles sont avides de faire les choses par elles-mêmes. Les personnes de la base interrogées lors de l'étude pilote ont accordé des notes élevées à leur capacité à rechercher les informations relatives au développement, le Cameroun obtenant un score de 71,6, le Nigeria un score de 72,3 et l'Afrique du Sud un score de 82,1. Cependant, pour que cela soit possible, un environnement facilitateur est nécessaire. Cette énergie de recherche d'opportunités, si elle est bien exploitée, peut faire la différence quant à la réalisation de l'Heure Africaine, de plus en plus de groupes de la base étant efficacement soutenus dans leurs différentes entreprises et leurs efforts.

Tableau 13 : Recherche d'informations sur le développement local

	Perspectives des participants de la base	Perspectives des acteurs du développement
Cameroun	71,6	81,5
Nigeria	72,3	80,7
Afrique du Sud	82,1	84,8

Participation de la base aux actions démocratiques :

Le Tableau 14 montre que les communautés de la base utilisent différents moyens de se tenir informées, engagées et au courant des questions les concernant. Les formes d'engagement les moins utilisées sont les manifestations autorisées, les plus utilisées étant l'écoute des informations ou la lecture des journaux.

Tableau 14 : Evaluation des connaissances et compétences de la base en termes de participation

		Ecoute des informations/lecture des journaux	Discussion des problèmes	Participation à des réunions	Rassemblements	Membre	Manifestation autorisée
Cameroun	Akonolinga	71,8	70,3	63,0	58,8	56,5	18,3
	Fundong	71,5	80,0	77,5	78,5	75,8	9,8
Nigeria	Ijesamodu Ekiti	67,0	60,0	56,0	52,5	47,0	26,3
	Sakwaya	77,8	72,0	48,3	41,0	32,5	16,3
Afrique du Sud	Motshabi	84,8	84,0	75,3	55,3	17,5	30,5
	Ganyesa	79,8	74,8	66,3	45,5	31,3	35,8

LIMITES DE L'ÉTUDE

Puisqu'il s'agit ici d'un projet pilote, il est important de prendre en compte les différentes limites lors de l'interprétation des résultats.

Les principales limites sont listées ci-dessous.

- L'alignement et la compilation des données secondaires aux données primaires sont un défi méthodologique. Alors que les données primaires font référence aux communautés sélectionnées, les chiffres des données secondaires sont de nature nationale.
- La nature des données des différentes communautés ne permet pas de faire une généralisation à l'échelle nationale, puisque les données primaires ont été recueillies dans des communautés spécifiquement choisies et non de manière aléatoire. La généralisation nationale reste donc précaire.
- La sélection des pays et des communautés pour l'étude de cas a été faite dans un objectif spécifique. Au niveau des communautés, cependant, la représentativité des points de vue de la base et des acteurs du développement est valable, vu les méthodes d'échantillonnage utilisées.
- L'étude actuelle n'a pas pris en considération les tendances. Les tendances de l'IPB apparaîtront lorsque les prochaines mises à jour de compilation de l'IPB seront entreprises.

Ces limites seront progressivement éliminées au fur et à mesure qu'African Monitor étendra le calcul de l'IPB à d'autres pays africains.

CONCLUSION

Ce rapport a introduit l'Indice axé sur les populations de la base comme un outil servant à mesurer et contrôler l'impact des interventions de développement du point de vue de la base. Les résultats d'une étude pilote réalisée dans trois pays ont été présentés. Ces pays ont été soigneusement sélectionnés, étant raisonnablement représentatifs du continent. Afin de capturer les aspects principaux de la concentration sur la base, l'IPB identifie trois dimensions principales recommandées par la base lors de la cartographie conceptuelle. De cette manière, l'IPB est construit pour inclure les questions qui n'ont pas été prises en compte auparavant par d'autres indices.

L'IPB a jusqu'à présent fournit un aperçu important des questions communes importantes pour la base en matière de développement. En partant des réalités et des aspirations des communautés de la base, l'IPB comble un fossé important, ignoré par les autres indices, à la fois en politique et en pratique.

Au niveau politique, le concept de *concentration sur la base* est important, car il donne aux responsables politiques l'opportunité d'évaluer de manière réaliste la pertinence et l'efficacité potentielle de leurs politiques du point de vue de la base. Au niveau pratique, l'IPB est particulièrement utile, car il présente un outil alternatif permettant de mesurer l'impact du développement dans l'expérience des communautés de la base. De cette manière, il est parfaitement adapté au cadre de « contrôle des résultats ».

Depuis l'achèvement de cette étude et des engagements qui en ont découlé entre African Monitor et les parties prenantes du développement (institutions de développement, secteur privé, gouvernements nationaux, bailleurs, etc.), le travail de l'IPB s'est montré utile à différents égards :

- Le concept d'IPB et son indice sont utiles en tant qu'instrument de plaidoyer de la priorisation générale de la base dans le développement par les bailleurs, les responsables politiques et les OSC. Il fournit un outil permettant de diriger les efforts de développement là où ils sont les plus nécessaires, au niveau de la base.

- Les résultats de l'étude pilote ont donné un rappel aux acteurs du développement quant à ce qui est important et ce qui fait une différence dans la vie des gens ordinaires. C'est un instrument de diagnostique permettant de déterminer l'impact des initiatives de développement.

- L'IPB est important car il met l'accent sur la responsabilité sociale en donnant la parole aux citoyens dont les gouvernements sont responsables. Il peut aussi être utilisé afin de faciliter le dialogue nécessaire entre les acteurs du développement et les communautés de la base.

- Le concept de l'IPB et son indice sont utiles pour améliorer l'impact des initiatives de responsabilité sociétale des entreprises (dans le secteur privé) en fournissant un cadre de ce qui compte pour la base.

African Monitor a l'intention d'étendre progressivement et rentablement la couverture de l'IPB à un certain nombre de pays africains. Les efforts de développement de la couverture à d'autres pays ne peuvent qu'affiner et améliorer la large applicabilité de l'IPB et fournir une base solide pour l'information des interventions de développement du continent

BIBLIOGRAPHIE

African Monitor. (2010). *Developing a Grassroots Focus Index for Africa: A three country Pilot Study.* African Monitor Research Report retrieved from www.africanmonitor.org

African Child Policy Forum. (2008). *The African Report on Child Wellbeing: How child-friendly are African governments?* Addis Ababa: The African Child Policy Forum

Alkire S., et Foster J. (2008). *Counting and Multidimensional Poverty.* OPHI working Paper no. 7, disponible à l'adresse suivante http://www.ophi.org.uk/pubs/OPHI_WP7.pdf.

Aralica Z., et Jelena B. (2004). Institutional Development and Good Governance Assessments in Croatia: An Extended Focus on Corruption. *Zagreb International Review of Economics and Business*, 7 (Special Conference Issue), 17-34.

Booysen F. le R. (2002). An overview and evaluation of composite indices of development, *Social Indicators Research,* 59(2): 115-151.

Brinkerhoff D, (2004). *The Enabling Environment for Implementing the Millennium Development Goals: Government Actions to Support NGOs.* Article présenté lors de la Conférence de l'Université George Washington, à Washington DC, les 12-13 mai 2004.

Chambers R. (1995). *Poverty and Livelihoods: Whose Realities Count?* Environment and Urbanization

Commission économique pour l'Afrique. (2004). *Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique,* Addis-Abeba, Ethiopie : Commission économique pour l'Afrique.

Ganegodage K., Renuka A. N., Rambaldi D.S., Prasada R., Kam Ki Tang. (2007). Analysis of Development Performance Using a Development Index Based on Factor Analysis Centre for Efficiency and Productivity Analysis *Working Paper Series No. WP05/2006* School of Economics University of Queensland St. Lucia, Qld. 4072 Australie

Haralambos M. and Holborn M. (2000). *Thèmes et perspectives de sociologie* Hammersmith, Londres, aux éditions Harper Collins.

Heimans J. (2002). Renforcer la participation à la gestion des dépenses publiques: Recommandations à l'intention des principaux acteurs. *Cahier de politique n°22.* Centre de développement de l'OCDE, Paris

Kaufmann D., Kraay A., and Mastruzzi M. (2009). Governance Matters VIII Aggregate and Individual Governance Indicators 1996–2008, Banque mondiale *Policy Research Working Paper 4978*.

_____. (2010). Response to: What Do the Worldwide Governance Indicators Measure. *Journal européen de la recherche sur le développement*, à paraître

Klasen S. (2006). UNDP's Gender-related Measures: Some Conceptual Problems and Possible Solutions. *Journal of Human Development Alternative Economics in Action,* 7 (2): 243 - 274.

Knack S., et Langbein L. (2010). The Worldwide Governance Indicators: Six, One, or None?. *Journal des études de développement.* 46(2):350-370.

Kundu A., et Sarangi N. (2004). *ICT and Human Development: Towards Building a Composite Index for Asia Realizing the Millennium Development Goals.* Publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement, New Delhi: ELSEVIER India

Mitlin D., et Bebbington A. (2006). Social Movements and Chronic Poverty across the Urban-Rural Divide: Concepts and Experience. *Article CPRC 65* Centre de recherche sur la pauvreté chronique : Manchester

Nardo M., Saisana M., Saltelli A., et Tarantola S., Hoffman, A. et Giovannini, E. (2005), Manuel sur la construction d'indicateurs composites, *Cahier de politique économique de l'OCDE* JT00188147, STD/DOC(2005)3.

Olofin S., Olaniyan O., et Folawewo A. (2010). *Criteria for Country and Community selection for the construction of Grassroots Focus Index for Africa, (mimeo),* Centre for Econometric and Allied Research [CEAR], Université d'Ibadan, Ibadan.

Ravallion M. (2010). Mash-up Indices of Development, *World Bank Policy Research Working Paper 5432*

Tarantola S. (2008). *Ten steps to build Composite Indicators*, Article présenté lors de la formation sur « Le développement des indicateurs composites » de Bratislava les 20-21 octobre 2008

Teijlingen E.R., and Hundley, V., (2001). The importance of Pilot Studies. *Social Research UPDATE (35)* (voir:http:sru.soc.surrey.ac.uk/SRU35.html)

Programme des Nations Unies pour le développement. (2000). *Surmonter la pauvreté humaine*, Programme des Nations Unies pour le développement. New York

Conseil économique et social des Nations Unies. (2008). *Contrôle des objectifs de développement du Millénaire : Défis et opportunités pour les pays africains*. Article présenté lors de la première réunion de la Commission statistique pour l'Afrique (STATCOM-AFRICA 1) 21-24 janvier 2008 : Commission économique pour l'Afrique : Addis-Abeba

Banque mondiale. (2004), *Rapport de développement mondial : Faire marcher les services pour les pauvres*, Washington DC, Banque mondiale

Annexe 1 : Dimensions de l'IPB, composantes et indicateurs

Composante 1 : Responsabilité du gouvernement et du bailleur		
Sous-thème (sous-catégorie)	**Indicateur**	**Définition et mesure**
A1. Capacité de réaction	1. Alignement	Disponibilité des programmes dans les plans de développement nationaux. Mesure de l'alignement des programmes destinés aux populations de la base dans le budget annuel du gouvernement pour les plans de développement à 3 et 5 ans. Pourcentage du budget dédié au gouvernement local sur le budget total du gouvernement. Alignement des principales activités des bailleurs dans les programmes du gouvernement dédiés aux populations de la base. Mesure dans laquelle les programmes et activités de développement du gouvernement respectent les exigences exprimées par les populations de la base.
	2. Consultation	Mesure dans laquelle les pauvres vivant en zone rurale peuvent entamer un dialogue avec le gouvernement ou faire pression sur les représentants du gouvernement quant à des préoccupations et priorités relatives aux questions essentielles du point de vue de leurs moyens de subsistance.
A2. Emancipation	1. Informations	Mesure de l'accès en temps voulu des populations de la base aux informations sur les activités du gouvernement
	2. Communications	Mesure dans laquelle les gouvernements communiquent avec les populations de la base sur les efforts et programmes de développement. Mesure de la précision de la communication par le gouvernement sur les programmes de développement.
	3. Participation	Mesure de la participation des populations de la base dans le processus de développement et la gouvernance.
A3. Gouvernance politique	1. Responsabilité	Mesure dans laquelle le gouvernement parvient à tenir et respecter ses promesses faites à la population. Mesure dans laquelle les dirigeants politiques/les gouvernements sont conscients de leurs obligations en matière de développement vis-à-vis des individus.

	2. Accessibilité	Mesure dans laquelle les populations de la base peuvent aisément accéder aux fonctionnaires afin de pouvoir dialoguer sur des questions de développement.
	3. Partenariat	Mesure de la coopération entre les planificateurs du développement et autres parties prenantes pour favoriser le développement à la base…
	4. Transparence	Mesure dans laquelle le gouvernement est capable de partager des informations avec la population.

Composante 2 : Mobilisation, gestion et utilisation des ressources		
Sous-thèmes (sous-catégorie)	**Indicateur**	**Définition et mesure**
B1 Equité	1. Accès aux ressources publiques et avantages bases sur le marché	Part du budget du gouvernement alloué aux infrastructures économiques.
	2. Opportunités économiques et services sociaux	Part des dépenses du gouvernement consacrée à la santé et à l'éducation.
B2 Engagement et flux de ressources	1. Mécanisme de flux de ressources vers la base	Part du budget national allouée au gouvernement local. Part de l'APD allouée aux gouvernements infranationaux.
	2. Types de flux de ressources	Part des ressources (budget ou PIB) consacrée aux services sociaux. Part des dépenses consacrée aux services sociaux. Part totale de l'APD consacrée aux secteurs sociaux.
B3 Budgétisation participation	1. Participation à l'allocation budgétaire	Mesure dans laquelle les membres de la communauté sont impliqués dans l'allocation budgétaire et mesure dans laquelle leur point de vue est pris en compte.

Composante 3 : Influence des populations de la base dans les programmes du gouvernement et des bailleurs		
Sous-thème (sous-catégorie)	**Indicateur**	**Définition et mesure**
Capacité à influencer	1. Voix	Mesure dans laquelle les minorités ethniques, religieuses et autres disposent d'un degré d'autonomie raisonnable et d'une voix dans le processus politique.
	2. Compétence	Mesure de la compétence des populations de la base pour participer au processus de prise de décisions.
Contrôle du processus de développement	1. Liberté de choix	Mesure dans laquelle les membres de la communauté de la base sont capables d'exercer leur liberté de choix dans la planification et les programmes de développement.
	2. Capacité à résoudre les problèmes de développement	Mesure dans laquelle les membres de la communauté de la base sont capables de résoudre les problèmes de développement avec le gouvernement.
Responsabilité des populations de la base	1. Recherche d'informations sur le développement local	Mesure dans laquelle les membres de la communauté de la base cherchent à obtenir des informations sur les questions de développement local.
	2. Plaidoyer et engagement de groupe	Mesure dans laquelle les membres de la communauté de la base prennent part aux discussions sur le développement local entre eux. Mesure dans laquelle les membres de la communauté participent à des réunions/forums dans lesquels des questions de développement sont discutées. Mesure dans laquelle les membres de la communauté participent ou appartiennent à des associations ou groupes impliqués dans le développement communautaire.
	3. Manifestation autorisée	La préparation et la volonté de la population à prendre part à des manifestations autorisées.

Annexe 2 : Calcul de l'IPB en utilisant uniquement les réponses de la base

		TOUS	CAMEROUN	NIGERIA	AFRIQUE DU SUD
IPB COMPOSITE		**40,9**	**43,0**	**39,7**	**38,5**
RESPONSABILITE DU GOUVERNEMENT/DES BAILLEURS		**36,8**			
A1 Capacité de réaction		**39,2**	**39,8**	**40,4**	**36,5**
	1a. Alignement du budget	76,0	66,8	67,0	94,3
	1b. Alignement du programme	26,5	34,7	35,4	7,5
	2. Consultation	15,3	17,9	18,7	7,6
A2 Responsabilisation		**37,2**	**41,9**	**34,6**	**30,3**
	1. Informations	41,7	37,1	45,2	46,1
	2 Communication	32,9	42,4	28,9	20,1
	3. Participation	62,0	69,5	56,4	56,6
A3 Gouvernance politique		**33,9**	**41,6**	**28,6**	**23,1**
	1. Responsabilité	27,9	36,2	27,3	15,2
	2 Accessibilité	30,8	35,9	26,1	26,5
	3. Partenariat	48,9	54,6	54,2	**41,1**
	4. Transparence	31,9	40,9	26,2	22,5
MOBILISATION, GESTION ET UTILISATION DES RESSOURCES		**34,1**	**34,9**	**33,2**	**33,3**
B1 Equité		**63,0**	**60,1**	**61,5**	**67,4**
	1. Accès aux ressources publiques et aux avantages basés sur le marché	53,7	60,1	41,0	60,0
	2. Opportunités économiques et services sociaux	72,2	60,0	81,9	74,7
B2 Engagement et flux de ressources		**16,3**	**16,8**	**14,1**	**18,1**

		1. Mécanisme de flux de ressources vers la base	9,9	7,9	15,0	6,7
		2. Types de flux de ressources	22,7	25,6	13,1	29,5
	B3 Budgétisation participative		**23,1**	**27,9**	**24,2**	**14,5**
		1. Implication dans les allocations de budget	23,1	27,9	24,2	14,5
INFLUENCE DES POPULATIONS DE LA BASE			**51,9**	**53,1**	**51,5**	**52,1**
	C1 Capacité à influencer		**62,2**	**65,5**	**56,4**	**64,6**
		1. Voix	64,6	67,0	53,6	72,9
		2. Compétence	59,7	63,9	59,1	56,2
	C2 Contrôle du processus de développement		**41,3**	**43,8**	**48,6**	**34,5**
		1. Liberté de choix	52,1	52,0	57,1	47,4
		3. Capacité à résoudre les problèmes de développement.	30,4	35,5	40,0	21,6
	C3 Responsabilité des populations de la base		**52,3**	**50,0**	**49,5**	**57,3**
		1. Recherche d'informations sur le développement local	75,5	71,6	72,3	82,1
		2. Plaidoyer et engagement de groupe	41,6	52,3	35,3	37,1
		3. Manifestation autorisée	22,8	13,9	21,1	32,6
		4. Taux de participation	69,5	62,0	69,1	77,3

Annexe 3 : Calcul de l'IPB en utilisant uniquement les réponses des acteurs du développement

		TOUS	CAMEROUN	NIGERIA	AFRIQUE DU SUD
IPB COMPOSITE		**54,1**	**50,2**	**59,1**	**51,7**
RESPONSABILITE DU GOUVERNEMENT/DES BAILLEURS		**61,1**	**53,8**	**69,9**	**57,2**
A1 Capacité de réaction		**57,7**	**46,9**	**67,7**	**55,1**
	1a. Alignement du budget	76,0	66,8	67,0	94,3
	1b. Alignement du programme	54,8	45,5	68,5	47,3
	2. Consultation	42,3	28,5	67,8	23,6
A2 responsabilisation		**70,2**	**61,6**	**75,5**	**72,0**
	1. Informations	72,9	56,6	75,7	86,7
	2 Communication	64,8	60,0	74,4	56,6
	3. Participation	72,8	68,3	76,3	72,8
A3 Gouvernance politique		**55,5**	**53,0**	**66,6**	**44,6**
	1. Responsabilité	51,0	50,9	64,1	35,4
	2 Accessibilité	55,5	49,5	69,0	45,8
	3. Partenariat	60,9	56,6	69,9	54,1
	4. Transparence	54,6	54,8	63,4	43,1
MOBILISATION, GESTION ET UTILISATION DES RESSOURCES		**41,6**	**39,8**	**44,5**	**39,2**
B1 Equité		**63,0**	**60,1**	**61,5**	**67,4**
	1. Accès aux ressources publiques et aux avantages basés sur le marché	53,7	60,1	41,0	60,0
	2. Opportunités économiques et services sociaux	72,2	60,0	81,9	74,7
B2 Engagement et flux de ressources		**16,3**	**16,8**	**14,1**	**18,1**
	1. Mécanisme de flux de ressources vers la base	9,9	7,9	15,0	6,7
	2. Types de flux de ressources	22,7	25,6	13,1	29,5

B3 Budgétisation participative		**45,7**	**42,5**	**58,1**	**32,1**
	1. Implication dans les allocations budgétaires	45,7	42,5	58,1	32,1
INFLUENCE DES POPULATIONS DE LA BASE		**59,6**	**57,0**	**62,7**	**58,7**
C1 Capacité à influencer		**56,5**	**57,8**	**62,6**	**46,9**
	1. Voix	51,4	49,8	55,1	48,4
	2. Compétence	61,6	65,8	70,1	45,4
C2 Contrôle du processus de développement		**60,1**	**53,1**	**65,0**	**59,6**
	1. Liberté de choix	60,7	56,4	63,6	61,3
	3. Capacité à résoudre les problèmes de développement.	59,5	49,7	66,3	57,8
C3 Responsabilité des populations de la base		**62,1**	**60,1**	**60,6**	**69,6**
	1. Recherche d'informations sur le développement local	77,9	81,5	80,7	84,8
	2. Plaidoyer et engagement de groupe	71,9	80,0	66,6	70,0
	3. Manifestation légale	29,0	16,7	25,8	46,3
	4. Taux de participation	69,5	62,0	69,1	77,3

Annexe 4 : Calcul de l'IPB en utilisant les réponses des populations de la base et des acteurs du développement local

		TOUS	CAMEROUN	NIGERIA	AFRIQUE DU SUD
IPB COMPOSITE		**47,5**	**46,6**	**49,4**	**45,1**
RESPONSABILITE DU GOUVERNEMENT/DES BAILLEURS		**49,0**	**47,5**	**52,2**	**43,6**
A1 Capacité de réaction		**48,5**	**43,4**	**54,0**	**45,8**
	1a. Alignement du budget	76,0	66,8	67,0	94,3
	1b. Alignement du programme	40,6	40,1	51,9	27,4
	2. Consultation	28,8	23,2	43,2	15,6
A2 responsabilisation		**53,7**	**51,8**	**55,0**	**51,2**
	1. Informations	57,3	46,9	60,5	66,4
	2 Communication	48,9	51,2	51,7	38,4
	3. Participation	67,4	68,9	66,4	64,7
A3 Gouvernance politique		**44,7**	**47,3**	**47,6**	**33,9**
	1. Responsabilité	39,5	43,6	45,7	25,3
	2 Accessibilité	43,2	42,7	47,6	36,2
	3. Partenariat	54,9	55,6	62,1	46,4
	4. Transparence	43,3	47,9	44,8	32,8
MOBILISATION, GESTION ET UTILISATION DES RESSOURCES		**37,9**	**37,3**	**38,9**	**36,3**
B1 Equité		**63,0**	**60,1**	**61,5**	**67,4**
	1. Accès aux ressources publiques et aux avantages basés sur le marché	53,7	60,1	41,0	60,0
	2. Opportunités économiques et services sociaux	72,2	60,0	81,9	74,7
B2 Engagement et flux de ressources		**16,3**	**16,8**	**14,1**	**18,1**
	1. Mécanisme de flux de ressources vers la base	9,9	7,9	15,0	6,7
	2. Types de flux de ressources	22,7	25,6	13,1	29,5

B3 Budgétisation participative	**34,4**	**35,2**	**41,2**	**23,3**
1. Implication dans les allocations budgétaires	34,4	35,2	41,2	23,3
INFLUENCE DES POPULATIONS DE LA BASE	**55,7**	**55,0**	**57,1**	**55,4**
C1 Capacité à influencer	**59,3**	**61,6**	**59,5**	**55,7**
1. Voix	58,0	58,4	54,4	60,7
2. Compétence	60,7	64,9	64,6	50,8
C2 Contrôle du processus de développement	**50,7**	**48,4**	**56,8**	**47,0**
1. Liberté de choix	56,4	54,2	60,4	54,4
3. Capacité à résoudre les problèmes de développement.	45,0	42,6	53,2	39,7
C3 Responsabilité des populations de la base	**57,2**	**55,0**	**55,0**	**63,4**
1. Recherche d'informations sur le développement local	76,7	76,6	76,5	83,5
2. Plaidoyer et engagement de groupe	56,8	66,2	51,0	53,6
3. Manifestation autorisée	25,9	15,3	23,5	39,5
4. Taux de participation	69,5	62,0	69,1	77,3